

35^e

COLLOQUE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA PEINTURE MURALE ANTIQUE

AFPMA
Association Française pour la Peinture Murale Antique

CHARTRES

VENDREDI 22, SAMEDI 23
ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024

FICHE D'INSCRIPTION

(à retourner avant le 31 octobre 2024)

Auditeur

Nom :

Institution :

Adresse :

e.mail :

Communicant

Prénom :

Tél. :

INSCRIPTION

(cocher une seule case) :

- Est déjà adhérent à l'association et à jour de sa cotisation 2024
- Adhère à l'association : 15 euros (10 euros pour les étudiants sur justificatif : joindre une copie de la carte étudiante de l'année en cours). Les membres de l'association bénéficient d'un accès gratuit au colloque et d'une réduction sur les ouvrages de la collection Pictor. Ils participent à l'assemblée générale.

MODE DE RÈGLEMENT

(cocher une seule case) :

- Par virement bancaire
(en précisant votre nom et prénom dans l'objet du virement) :
ASS FRANCAISE PEINTURE MURALE ANTIQUE
IBAN : FR12 2004 1000 0106 2800 8Y02 031
BIC : PSSTRFPPPAR

- Par voie postale
avant le 31 octobre, accompagnée du chèque à l'ordre
de l'AFPMA, à :
Mirja Lehmann
23, rue Camille Desmoulins
69150 Décines-Charpieu

VISITES DU DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Participera :

aux visites du matin : oui non

aux visites de l'après-midi : oui non

REPAS DU VENDREDI 22 NOVEMBRE

participera aux buffets organisés sur le lieu de colloque

vendredi 22 midi, payant : oui non

vendredi 22 soir, offert : oui non

Frais de repas du vendredi midi : 25 euros à payer sur place (prix étudiant 15 euros)

POUR LE SAMEDI MIDI

Pas de buffet organisé, repas libre

Les participants au colloque reconnaissent céder à l'AFPMA leur droit à l'image dans le cadre exclusif de photos et vidéos de la manifestation qui pourraient être diffusées sur le site internet de l'AFPMA ou tout autre support de communication de l'association et des institutions qui l'accueillent.

<http://afpma.net> - asso.afpma@gmail.com